

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1 / 8

Révision nr : 0

Date : 4 / 12 / 2012

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

ATMOS POWER**REF 1321,1322,8111,
8113,8115****SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit****Nom commercial** : ATMOS POWER.**Identification du produit** : Aérosol.**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Usage** : Réservé à un usage professionnel.**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Identification de la société** : ATMOS SAS
74 Chemin de la Chapelle Saint Antoine
95300 ENNERY
Téléphone : 01-30-300-300
Télécopie : 01-30-300-135
Mail : atmos@atmosani.com**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

N° de téléphone en cas d'urgence : +33 (0) 1 45 42 59 59 (INRS)

SECTION 2. Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification CE 67/548 ou CE 1999/45****Classe de Risque et catégorie de code réglementaire CE 1272/2008 (CLP)**

: Non applicable.

2.2. Éléments d'étiquetage**Étiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45**

- **Symbole(s)** : Cette préparation est soumise à la réglementation Européenne sur l'étiquetage conformément à la Directive 1999/45/CE, ses adaptations et ses annexes.
- **Phrase(s) S** : S2 : Conserver hors de portée des enfants.
S16 : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
S23 : Ne pas respirer les aérosols.
S51 : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
- Contient** : 4 % en masse de composants inflammables
- Conseils de sécurité** : Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel il est destiné.
Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
- Autres** : Réservé à un usage professionnel.

2.3. Autres dangers

Aucune dans des conditions normales.

SECTION 3. Composition/informations sur les composants

Ce produit n'est pas considéré comme dangereux mais contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	n° CAS	n° EINECS	Index CE	REACH	Classification
Methylal	: > 50 %	109-87-5	203-714-2	----	05211457372735	F: R11 Flam. Liq. 2 (H225)
1,1,1,2-Tetrafluoroethane	:	811-97-2	212-377-0	----	01-2119459374-33	Not classified (DSD/DPD) Press. Gas (H280)

ATMOS SAS74 Chemin de la Chapelle Saint Antoine 95300 ENNERY
Téléphone : 01-30-300-300
Télécopie : 01-30-300-135
Mail : atmos@atmosani.com**Centre Antipoison - Tél :**

ATMOS POWER

REF 1321,1322,8111,
8113,8115

SECTION 4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours**Premiers soins**

- **Inhalation** : En cas de malaise par suite d'exposition, transporter immédiatement la victime à l'air frais. Mettre la victime au repos. Appeler un médecin.
- **Contact avec la peau** : En cas de contact avec le liquide: traiter les gelures comme des brûlures. Si des brûlures cutanées apparaissent, appeler immédiatement un médecin.
- **Contact avec les yeux** : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- **Ingestion** : Rincer la bouche. NE PAS FAIRE VOMIR. Mettre la victime au repos. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**Symptômes liés à l'utilisation**

- **Inhalation** : Dérangements du système nerveux central, en cas d'inhalation massive. Etourdissements.
 - **Contact avec la peau** : Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer des irritations pouvant conduire à des brûlures.
 - **Ingestion** : Ingestion peu probable.
 - **Contact avec les yeux** : Le contact direct avec le gaz liquéfié peut provoquer des lésions oculaires sévères et même irréversibles, par gelures consécutives à la rapide évaporation du liquide. Rougeurs, douleur.
- Autres informations** : Dans tous les cas : Consulter un médecin.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Conseils aux médecins : traiter de façon symptomatique

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction**Moyens d'extinction**

- **Adéquats** : Dioxyde de carbone.
Mousse résistant à l'alcool.
Pulvérisation d'eau.
Produit chimique sec.
Mousse.
- **Contre-indiqué** : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Risques particuliers** : Peut former des mélanges vapeur-air inflammables.

5.3. Conseils aux pompiers

- Classe d'inflammabilité** : Ininflammable.
- Protection contre l'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Procédures spéciales** : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
- Incendies avoisinants** : Les projections d'aérosols enflammés éclatant sous une trop forte pression due à l'incendie sont à contrôler. Pour éviter les surpressions refroidir les aérosols avec de l'eau. Refroidir les surfaces exposées par pulvérisation d'eau.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions générales** : Mesures à prendre dans le cas de percement ou d'écrasement d'aérosols provoquant des fuites de produits contenus dans les aérosols.
Ecarter toute source d'ignition.
Aérer la zone.
- Précautions individuelles** : Evacuer et restreindre l'accès.
Ne pas fumer.
Les épandages seront traités par un personnel de nettoyage qualifié, équipé d'une protection respiratoire et oculaire adéquate.

6.2. Précautions pour l'environnement

- Précautions pour la protection de l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Mesures après fuite / épandage** : Endiguer le produit pour le récupérer ou l'absorber avec un matériau approprié.

6.4. Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuelle : Voir section 8 pour plus de détails

Traitement des déchets : Voir section 13 pour plus de détails

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Général** : Toutes les précautions doivent être prises pour éviter un départ de feu lors de la perforation accidentelle par les fourches d'un chariot pendant la manipulation de palette d'aérosols. Ne pas percer, ne pas faire chuter, ne pas écraser les cartons et les aérosols.
Toutes précautions d'usage doivent être prises lors des chargements ou déchargements des véhicules afin d'éviter la chute des aérosols.

Ne pas pulvériser ni près, ni vers une flamme, un corps incandescent, un appareil électrique en fonctionnement - Ne pas fumer.

Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel il est destiné.
Ne pas respirer les gaz/vapeurs/fumées/aérosols.
Entreposer et manipuler comme s'il existait toujours un sérieux risque d'incendie/explosion et de danger pour la santé.
- Manipulation** : Une bonne ventilation du lieu de travail est indispensable.
Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.
- Mesures techniques de protection** : Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.
Utiliser des équipements électriques/mécaniques mis à la terre.
- Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : Utiliser seulement l'équipement spécifié approprié à ce produit, à sa pression et température d'utilisation.
Récipient sous pression - Ne pas percer ou brûler même après usage.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Stockage** : Recommandations applicables pour les entrepôts et réserves dans lesquels sont stockés des aérosols.
Il est recommandé de débanaliser les aérosols dans le stock. La zone " aérosols " doit être délimitée soit à l'aide d'un grillage métallique à maille maxi de 5cm, formant une cage, soit à l'aide de murs, afin d'éviter les projections d'aérosols risquant d'enflammer le reste du stock.
Ne pas fumer.

Afin de limiter les risques de chute, il convient de positionner les palettes le plus près possible

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4 / 8

Révision nr : 0

Date : 4 / 12 / 2012

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

ATMOS POWER**REF 1321,1322,8111,
8113,8115**

SECTION 7. Manipulation et stockage (suite)

du sol. Si les colis sont gerbés, il convient de s'assurer que ceux des couches inférieures ne s'écrasent pas (risque de fuites par compression).

Il est recommandé :

- de ventiler les locaux et de ne stocker aucun aérosol à proximité d'une source de chaleur, y compris les rayons solaires.
- d'utiliser la procédure de feu, en cas de travaux.

Conserver à une température ne dépassant pas 50 °C.
Conserver dans un endroit sec et bien ventilé.

Stockage - à l'abri de

- : Rayons directs du soleil.
- Chaleur.
- Flamme nue.
- Etincelles.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle : Methylal : VLT-TWA [mg/m3] : 1000
1,1,1,2-Tetrafluoroethane : VLT-TWA [mg/m3] : 4420
1,1,1,2-Tetrafluoroethane : VLT-TWA [ppm] : 1000

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection individuelle

- **Protection respiratoire** : Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate.
- **Protection de la peau** : Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation.
- **Protection des yeux** : Une protection oculaire ne s'impose que s'il y a un risque d'éclaboussures ou de projections de liquide.
- **Protection des mains** : En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants.
- **Ingestion** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Hygiène industrielle** : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

• Aspect

Etat physique : Liquide.
Couleur : Incolore.

• Odeur

Odeur : Caractéristique.
• **Seuil olfactif** : /
• **pH**
pH : Non applicable.
• **Point de fusion / Point de congélation** : /
• **Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition**

ATMOS SAS

74 Chemin de la Chapelle Saint Antoine 95300 ENNERY
Téléphone : 01-30-300-300
Télécopie : 01-30-300-135
Mail : atmos@atmosani.com

Centre Antipoison - Tél :

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5 / 8

Révision nr : 0

Date : 4 / 12 / 2012

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

ATMOS POWER**REF 1321,1322,8111,
8113,8115****SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)**

- Point d'éclair
- Taux d'évaporation : /
- Inflammabilité : /
- Limites d'explosivité (inférieures -
supérieures) : /
- Pression de vapeur : /
- Densité de vapeur : /
- Densité relative : /
- Solubilité
- Coefficient de partage : n-octanol /
eau : /
- Température d'auto-inflammabilité : /
- Température de décomposition : /
- Viscosité : /
- Propriétés explosives : /
- Propriétés comburantes : /

9.2. Autres informations**SECTION 10. Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

/

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de manipulation et de stockage

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune dans des conditions normales d'utilisations

10.4. Conditions à éviter**Conditions à éviter** : Rayons directs du soleil. Chaleur. Flamme nue. Etincelles.**10.5. Matières à éviter****Matières incompatibles** : Boîtier aérosols en métal, ne pas mettre en contact avec les oxydants, acides ou bases.
Acides forts. Oxydants forts.**10.6. Produits de décomposition dangereux****Produits de décomposition dangereux** : Dioxyde de carbone.
Oxydes de carbone (CO, CO2)

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 6 / 8

Révision nr : 0

Date : 4 / 12 / 2012

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

ATMOS POWER**REF 1321,1322,8111,
8113,8115****SECTION 11. Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Autres informations toxicologiques : Effets locaux :
Cutanée : Le contact avec le liquide provoque des gelures.
Oculaire : Le contact avec le gaz liquéfié peut provoquer de graves de graves lésions oculaires.

Toxicité aiguë

- Autre : Dépression du système nerveux central
Effet narcotique
Troubles cardiaques

SECTION 12. Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Information relative aux effets écologiques : Eviter le rejet dans l'environnement.

12.2. Persistance - dégradabilité

/

12.3. Potentiel de bio-accumulation

/

12.4. Mobilité dans le sol

/

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

/

12.6. Autres effets néfastes

/

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Elimination des déchets : Eliminer le produit conformément aux réglementations locales.
Evacuer les bombes aérosols usagées ou endommagées sur des sites de décharge autorisés.
Eviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 14. Informations relatives au transport**14.1. Numéro ONU**

Information générale : Les aérosols peuvent bénéficier d'exonération d'étiquetage transport et de déclaration sous le régime des quantités limitées.

Numéro ONU : 1950

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Shipping name : UN1950 AÉROSOLS, 2.2, 5A, (E)

Nom d'expédition des Nations unies : UN1950 AÉROSOLS, 2.2, 5A, (E)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport**ATMOS SAS**

74 Chemin de la Chapelle Saint Antoine 95300 ENNERY

Téléphone : 01-30-300-300

Télécopie : 01-30-300-135

Mail : atmos@atmosani.com

Centre Antipoison - Tél :

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 7 / 8

Révision nr : 0

Date : 4 / 12 / 2012

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

ATMOS POWER**REF 1321,1322,8111,
8113,8115****SECTION 14. Informations relatives au transport (suite)**

Etiquette(s) de danger



: 2.2 : Gaz non inflammable et non toxique.

Transport terrestre- ADR/RID : Group : A
Class : 2

- I.D. n° : --

Classe(s) de danger pour le transport : 2

Transport par mer

- IMO-IMDG : Classe 2

- IMDG-Pollution marine : Yes

- N° de fiche de sécurité : F-D S-U

Transport aérien- ICAO/IATA : Packaging instructions cargo : 203
Packaging instructions passenger: 203

- Désignation officielle de transport : AEROSOLS

- IATA : 2

Groupe d'emballage IATA : A

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage : A

Groupe d'emballage IMO : A

14.5. Danger pour l'environnement

/

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

/

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non concerné

SECTION 15. Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

DIRECTIVES ET REGLEMENTS EU APPLICABLES :

Règlement (EU) n° 453/2010 modifiant le règlement 1 907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances...tel que modifié.

Inflammabilité déterminée selon la Directive Générateur Aérosol 2008/47/CE du 8 Avril 2008

France : Surveillance médicale spéciale selon l'arrêté du 11 juillet 1977 en raison de la présence de dérivés fluorés.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

/

ATMOS SAS

74 Chemin de la Chapelle Saint Antoine 95300 ENNERY

Téléphone : 01-30-300-300

Télécopie : 01-30-300-135

Mail : atmos@atmosani.com

Centre Antipoison - Tél :

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 8 / 8

Révision nr : 0

Date : 4 / 12 / 2012

Remplace la fiche : 0 / 0 / 0

ATMOS POWER**REF 1321,1322,8111,
8113,8115****SECTION 16. Autres informations****Texte des Phrases R du § 3** : R11 : Facilement inflammable.**Autres données** : Imp. DL4**Date d'impression** : 5 / 3 / 2013

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité, sont conformes au REGLEMENT (UE) N°453/2010 annexe 2 modifiant le règlement 1907/2006.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document**ATMOS SAS**

74 Chemin de la Chapelle Saint Antoine 95300 ENNERY

Téléphone : 01-30-300-300

Télécopie : 01-30-300-135

Mail : atmos@atmosani.com

Centre Antipoison - Tél :